



Join us  
and help protect  
public health in Europe!

## Call for candidates for a secondment

### Scientific Programme Manager

## European Directorate for the Quality of Medicines & HealthCare (EDQM) European Pharmacopoeia Department (EPD) / Certification of Substances Department (DCEP)



Location: **Strasbourg**



Reference: S2/2023

Deadline: **19/03/2023**

■ Are you interested in contributing to the activities of an international organisation working for the protection of public health? Are you an international, national, regional or local official or otherwise eligible for a secondment to the Council of Europe in accordance with your national legislation? If so, our mutually beneficial arrangement may be the right opportunity for you.

### Who we are

■ With over 2000 staff representing all its 46 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.



■ [The European Directorate for the Quality of Medicines & HealthCare](#) (EDQM) is a leading organisation whose mission is to contribute to the protection of public health by promoting access to safe medicines and healthcare through the elaboration of quality standards, which are recognised as a scientific benchmark worldwide. These standards for medicines and their ingredients are compiled in the European Pharmacopoeia and are legally binding in 39 European member States (and the European Union) but are widely used in the human and animal health sectors across the globe. The EDQM also develops guidance and standards in the areas of blood transfusion, organ, tissue and cell transplantation and consumer health such as [cosmetics](#) and [food contact materials](#). Watch [our video](#) for more information.

### Your role

This role will support two EDQM entities

- As a Scientific Programme Manager in EPD (50%), your role in the field of chemically defined products (active substances, excipients and medicinal products) will focus on:
  - ▶ actively contributing to the elaboration and revision of texts for publication in Pharmeuropa and the European Pharmacopoeia (Ph. Eur.) by co-ordinating the planning, implementation, conduct, running and/or assessment of programmes and groups of experts / working parties, in accordance with the Ph. Eur. Rules of Procedure;

- ▶ co-ordinating one (or more) reflection groups on the setting and maintenance of specifications (in particular acceptance criteria) in monographs, taking into account the Ph. Eur. Rules of Procedure and European regulatory requirements;
  - ▶ assisting and advising the groups assigned to you; guiding their work, promoting progress and facilitating consultations and exchanges of views to find mutually beneficial solutions; ensuring action points are followed-up;
  - ▶ conducting background studies / research and analysing information in your areas of expertise;
  - ▶ preparing working documents, publications, reports, documents and files and ensuring they are of high quality; reviewing the suitability of documents submitted by experts from industry, academia and relevant authorities; evaluating ongoing and completed programmes.
- As a Scientific Programme Manager in DCEP (50%), your role will focus on supporting the assessment of certificate of suitability (CEP) applications and the implementation of new or revised policies, by:
- ▶ participating in the processing of applications for CEPs for pharmaceutical substances in accordance with the rules and guidelines (including the monographs of the Ph. Eur., EU pharmaceutical legislation and guidelines, as well as EDQM specific policies);
  - ▶ preparing or taking part in the elaboration or revision of technical and administrative documents, such as guidelines, FAQs and news items for the website for on-going projects (“CEP of the Future”, electronic submissions, etc.);
  - ▶ working in close collaboration with colleagues and experts; communicating with stakeholders.

## What we are looking for

---

■ As a minimum, you must:

have completed a higher education degree or qualification (1st cycle of the [Bologna process framework of qualifications for the European Higher Education Area](#)) in chemistry, pharmacy, or other relevant discipline;

- ▶ have a minimum of 3 years’ relevant professional experience in the quality of medicines, obtained either in a national competent authority or in the pharmaceutical or chemical industry;
- ▶ have a very good knowledge of one of the Council of Europe’s official languages (English);
- ▶ be a citizen of one of the 46 member States of the Council of Europe.

■ Demonstrate to us that you have the following competencies:

- ▶ Professional and technical expertise:
  - knowledge of the European regulatory requirements in the field of the quality of medicines;
  - ability to use current ICT tools.
- ▶ Analysis and problem solving
- ▶ Planning and work organisation
- ▶ Drafting skills
- ▶ Teamwork and co-operation
- ▶ Learning and development

Please refer to the  
[Competency Framework](#)  
of the Council of Europe

 - 1.6 Mb)

■ These would be an asset:

- ▶ Professional and technical expertise:
  - knowledge of French or the capacity to learn.

## What we offer

---

- If selected, a **secondment** at grade A1/A2 may be offered for a minimum period of one year, starting as soon as possible. The secondment may be prolonged or renewed, but the total duration may not exceed three years, except in cases of derogation granted by the Secretary General.
- Throughout the period of secondment, you shall remain in employment or be paid by the member State from which you are seconded and shall receive no salary and no social and medical cover from the Council of Europe.
- This secondment foresees a displacement allowance and travel expenses from the Organisation (in accordance with the Article 23 of [Committee of Ministers' Resolution CM/Res\(2012\)2](#)). In this regard, you will receive a monthly relocation allowance of €5 856 for the two first months and, as from the third month, a minimum of €2 917 which could be supplemented depending on your personal situation.
- You will also benefit from the reimbursement of the travel and subsistence expenses incurred between your place of residence and the place of assignment when taking up your duties and on the completion of your secondment, as well as the corresponding expenses of your dependent family members should they accompany you.
- And finally, every two months you get reimbursed for the travel expenses between the place of residence before your secondment and the place of assignment.
- This secondment does not foresee either the relocation allowance or the travel expenses from the Organisation as indicated in Article 23 of [Committee of Ministers' Resolution CM/Res\(2012\)2](#).
- You will also be entitled to 32 working days leave per year and other benefits (including flexible working hours, training, possibility of teleworking, etc.).

## Applications and selection procedure

---

- Deadline for applications is **19 March 2023 (midnight French time)**. Applications must be made in English or French using the Council of Europe online application system. By connecting to our website [www.coe.int/jobs](http://www.coe.int/jobs) you can create and submit your online application. Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make you the best candidate for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration while applying.
- You will note that in the on-line form you will be asked to select from a drop-down list, your country's Permanent Representation to the Council of Europe. When you submit your application, an e-mail will be sent directly to this Representation informing them about your application and asking them to validate your application within 10 working days. This validation is essential and so please ensure that your request is followed up correctly.
- Only applicants who meet the conditions of the Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2) and who best meet the abovementioned criteria will be considered for selection and for the next stage.
- As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified candidates, irrespective of sex, gender, marital or parental status, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve parity in the number of women and men employed at all levels in the Organisation. In the event of equal merit, preference will therefore be given to the applicant

belonging to the under-represented sex in the grade. During the different stages of the selection procedure, specific measures may be taken to ensure equal opportunities for candidates with disabilities.



Rejoignez-nous  
pour renforcer  
la santé publique en Europe !

## Appel à candidatures pour mise à disposition

### Responsable de programme scientifique

### Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (EDQM)

### Service de la Pharmacopée Européenne (EPD) /

### Service de la Certification des Substances (DCEP)



Localisation : Strasbourg



Référence : S2/2023



Date limite : 19/03/2023

■ Prendre part aux activités d'une organisation internationale œuvrant pour la protection de la santé publique vous intéresse ? Vous travaillez dans la fonction publique internationale, d'État, régionale ou territoriale ou êtes actuellement éligible à une mise à disposition auprès du Conseil de l'Europe, conformément à législation en vigueur dans votre pays ? Si tel est le cas, notre dispositif mutuellement bénéfique pourrait être une bonne opportunité pour vous.

## Qui sommes-nous ?

■ Avec plus de 2 000 agents représentant ses 46 États membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Nos trois valeurs fondamentales – le **professionnalisme**, l'**intégrité** et le **respect** – guident notre façon de travailler.



■ La [Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé](#) (EDQM) est une organisation de premier plan dont la mission est de contribuer à la protection de la santé publique, en favorisant l'accès à des médicaments et soins de santé sûrs grâce à l'élaboration de normes qualité, qui constituent des références scientifiques reconnues dans le monde entier. Ces normes relatives aux médicaments et à leurs ingrédients sont compilées dans la Pharmacopée Européenne et sont juridiquement contraignantes dans ses 39 États membres européens (et l'Union européenne), mais sont également largement utilisées dans le secteur de la santé humaine et animale dans le monde entier. Par ailleurs, l'EDQM définit des orientations et élabore des normes dans les domaines de la transfusion sanguine, de la transplantation d'organes, de tissus et de cellules, et sur des questions relatives à la santé des consommateurs, comme les [cosmétiques](#) et les [matériaux pour contact alimentaire](#). Regardez [notre vidéo](#) de présentation pour en savoir plus.

## Votre rôle

Ce rôle sera réparti entre deux entités de l'EDQM.

■ Au sein d'EPD (50 %), en tant que responsable de programme scientifique dans le domaine des produits chimiquement définis (substances actives, excipients et médicaments), vous serez principalement amené-e à :

- ▶ contribuer activement à l'élaboration et à la révision des textes publiés dans *Pharmeuropa* et dans la Pharmacopée Européenne (Ph. Eur.) en coordonnant la planification, la mise en œuvre, la conduite, le déroulement et/ou l'appréciation de programmes et de groupes d'experts/groupes de travail, dans le respect du Règlement intérieur de la Ph. Eur. ;
- ▶ coordonner au moins un groupe de réflexion sur la définition de spécifications (en particulier de critères d'acceptation) et leur maintien à jour dans les monographies, en tenant compte du Règlement intérieur de la Ph. Eur. et des exigences réglementaires européennes ;
- ▶ assister et conseiller les groupes qui vous seront confiés ; guider leurs travaux, encourager les progrès et faciliter les consultations et échanges de vues pour parvenir à des solutions mutuellement bénéfiques ; veiller à ce qu'un suivi des points d'action soit effectué ;
- ▶ mener des études de fond/des recherches et analyser les informations dans vos domaines d'expertise ;
- ▶ préparer des documents de travail, des publications, des rapports, des documents et des dossiers et veiller à ce qu'ils soient de qualité ; s'assurer de la pertinence des documents soumis par des experts issus de l'industrie, des universités ou des Autorités compétentes ; évaluer les programmes en cours et achevés.

■ À la DCEP (50 %), en tant que responsable de programme scientifique, vous serez principalement amené-e à soutenir l'évaluation des nouvelles demandes de certificats de conformité (CEP) et la mise en application des politiques (nouvelles ou révisées), et notamment à :

- ▶ participer au traitement des demandes de CEP pour les substances pharmaceutiques, conformément aux règles et orientations en vigueur (notamment monographies de la Ph. Eur., législation et notes explicatives de l'Union européenne et politiques spécifiques de l'EDQM) ;
- ▶ préparer ou prendre part à l'élaboration ou à la révision de documents techniques et administratifs, notamment des orientations, foires aux questions et brèves relatives aux projets en cours (« CEP du futur », soumissions électroniques, etc.) pour publication sur le site web ;
- ▶ travailler en étroite collaboration avec vos collègues et les experts ; communiquer avec les parties intéressées.

## Ce que nous recherchons

---

■ Au minimum, vous devez avoir :

- ▶ un diplôme de l'enseignement supérieur ou une qualification (équivalent au 1<sup>er</sup> cycle du [cadre des qualifications dans l'Espace européen d'enseignement supérieur défini par le processus de Bologne](#)) en chimie, en pharmacie ou dans une autre matière pertinente ;
- ▶ au minimum trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la qualité des médicaments, acquise au sein d'une Autorité nationale compétente ou dans l'industrie pharmaceutique ou chimique ;
- ▶ une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais) ;
- ▶ la nationalité de l'un des 46 États membres du Conseil de l'Europe.

■ Postulez et démontrez que vous avez les compétences suivantes :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :
  - connaissance des exigences réglementaires européennes dans le domaine de la qualité des médicaments ;
  - capacité à utiliser les outils informatiques de base.
- ▶ Analyse et résolution des problèmes
- ▶ Planification et organisation du travail
- ▶ Capacités rédactionnelles

Veuillez vous référer au  
[Répertoire des  
Compétences](#)  
du Conseil de l'Europe.

 - 1,6 Mo

- ▶ Capacité à travailler en équipe et à coopérer
- ▶ Apprentissage et développement

■ Les compétences suivantes seraient un atout :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :
  - connaissance du français ou capacité de l'apprendre.

## Ce que nous offrons

---

■ En cas de sélection, une **mise à disposition** du grade A1/A2 pourra vous être proposée pour une durée minimale d'un an, pour une prise de poste dans les meilleurs délais. Cette mise à disposition pourrait être prolongée ou renouvelée, mais la durée ne pourra pas dépasser trois ans, sauf en cas de dérogation accordée par la Secrétaire Générale.

■ Tout au long de la période de mise à disposition, vous continuerez à occuper un emploi ou à être rémunéré·e par l'État membre par lequel vous êtes mis·e à disposition et ne percevrez aucun salaire ni couverture médicale et sociale du Conseil de l'Europe.

■ Cette mise à disposition prévoit une indemnité de dépaysement et une prise en charge des frais de voyage par l'Organisation (conformément à l'article 23 de [la Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#)). Vous percevrez, en effet, une indemnité mensuelle de 5 856 euros durant les deux premiers mois et, à compter du troisième mois, un minimum de 2 917 euros qui serait éventuellement complété en fonction de votre situation personnelle.

■ Vous bénéficierez, en outre, de la prise en charge des frais de voyage et de séjour entre votre lieu de résidence et le lieu d'affectation au moment de votre prise de fonction et à l'expiration de celle-ci, ainsi que des frais correspondant aux membres de votre famille si ces derniers vous accompagnent.

■ Et enfin, vous aurez droit à un remboursement tous les deux mois de frais de voyage entre le lieu de résidence avant votre mise à disposition et le lieu d'affectation.

■ Cette mise à disposition ne prévoit pas d'indemnité de dépaysement ni de prise en charge des frais de voyage par l'Organisation indiqués à l'article 23 de [la Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#).

■ Vous bénéficierez de 32 jours de congé de base par an et d'autres avantages (notamment horaires de travail flexibles, formations, possibilités de télétravail, etc.).

## Modalités de candidature et de sélection

---

■ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **19 mars 2023 (minuit, heure française)**. Les actes de candidature doivent être rédigés **en français ou en anglais** et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site [www.coe.int/jobs](http://www.coe.int/jobs), vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle mesure vos compétences font de vous le/la meilleur·e candidat·e pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures ; veuillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

■ Vous noterez qu'il vous sera demandé de sélectionner dans le formulaire en ligne, parmi une liste déroulante, la Représentation Permanente de votre pays auprès du Conseil de l'Europe. Lorsque vous soumettrez votre formulaire, un courriel

sera ainsi directement envoyé à cette Représentation pour l'informer de votre candidature et pour lui demander de la valider dans les 10 jours ouvrables. Cette validation est indispensable, veuillez vous assurer du bon suivi de votre candidature.

■ Seuls les candidats qui répondent aux conditions de la [Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#) et le mieux aux critères mentionnés ci-dessus seront sélectionnés et invités aux étapes suivantes.

■ En tant qu'employeur qui promeut l'égalité des chances, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, de situation maritale ou parentale, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique, le Conseil de l'Europe tend à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes employés par catégorie et par grade. À égalité de mérite, la préférence sera donnée au-à la candidat-e du sexe sous-représenté dans le grade concerné. Au cours des différentes étapes de sélection, des mesures spécifiques peuvent être prises pour assurer l'égalité des chances des candidats en situation de handicap.